

**COMMUNE DE MONTIGNAC-CHARENTE**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2022**

Membres en exercice	12
Membres présents	8
Pouvoirs	2
Votants	10
Date de convocation	7 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur James CHABAUTY, Maire.

**Présents :** ALLEAU Patrick, BARREAUX Bernadette, BOURDIN-FAUSSEREAU Philippe, CHABAUTY James, GIN Anne-Marie, LERICHE Benoît, RAINETEAU Jean, ROULAUD Jean-Jacques  
**Excusés/absents :** COMTE Joël, BRILLANCEAU Matthias, VUAILLET Laurent, VILLENEUVE Jordan

**Pouvoir :** COMTE Joël a donné pouvoir à Jean-Jacques ROULAUD, VILLENEUVE Jordan a donné pouvoir à LERICHE Benoît

**Secrétaire :** Jean-Jacques ROULAUD est désigné secrétaire de séance.

**Délibération n°01 –13.12.2022 : Achat d'une armoire ignifugée**

Monsieur le maire propose aux membres du conseil d'acquérir une armoire ignifugée afin de protéger les registres communaux (état civil, délibérations, arrêtés).

Il présente cinq devis aux membres du conseil :

FOURNISSEURS	Référence produits	Caractéristiques	Prix HT
FABREGUE DUO	Armoire BS300S1	1950x1250x520 (extérieur) 1800x1140x405 (intérieur) 2 portes 4 tablettes Protection ignifuge de 30 minutes à 500 degrés Serrure à clef (avec 2 clefs)	2 700,00
	Armoire BS200S1	1950x930x520 (extérieur) 1800x820x405 (intérieur) 2 portes 4 tablettes Protection ignifuge de 30 minutes à 500 degrés Serrure à clef (avec 2 clefs)	2 000,00
SEDI	Armoire BS300S1	1950x1250x520 (extérieur) 1800x1140x405 (intérieur) 2 portes 4 tablettes Protection ignifuge de 30 minutes à 500 degrés Serrure à clef (avec 2 clefs)	2 630,55
	Armoire BS300S1	1950x1250x520 (extérieur) 1800x1140x405 (intérieur) 2 portes 4 tablettes Protection ignifuge de 30 minutes à 500 degrés Serrure à clef (avec 2 clefs)	2 630,55
	Avec un coffre-fort Roc office OF200S4 offert	200*445*420 (extérieur) 195*440*330 (intérieur) Fixation au sol avec serrure électronique et une clef de secours	Offert : valeur 247,00
	Armoire BS200S1	1950x930x520 (extérieur) 1800x820x405 (intérieur) 2 portes 4 tablettes Protection ignifuge de 30 minutes à 500 degrés Serrure à clef (avec 2 clefs)	2 202,00

Monsieur le maire propose de retenir le devis ci-dessous :

Fournisseur	Référence	Caractéristiques	Prix HT
SEDI	Armoire BS300S1	1950x1250x520 (extérieur) 1800x1140x405 (intérieur) 2 portes 4 tablettes Protection ignifuge de 30 minutes à 500 degrés Serrure à clef (avec 2 clefs)	2 630,55
	Avec un coffre-fort Roc office OF200S4 offert	200*445*420 (extérieur) 195*440*330 (intérieur) Fixation au sol avec serrure électronique et une clef de secours	Offert : valeur 247,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Valide la proposition ci-dessus pour un montant de 2 630,55€ HT.
- Dit que les crédits sont inscrits au budget primitif.
- Autorise Monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne fin de ce dossier.

#### Délibération n°02 –13.12.2022 : Décision modificative n°5 (ouverture de crédits)

Monsieur le maire explique aux membres du conseil qu'il y a lieu d'effectuer les ouvertures de crédits suivantes :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits (€)	Augmentation de crédits (€)	Diminution de crédits (€)	Augmentation de crédits (€)
<b>Fonctionnement</b>				
R-10226 : Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	3 500,00
<b>Total R 10 : Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 500,00</b>
D-2184 : Mobilier	0,00	3 500,00	0,00	0,00
<b>Total D-21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 500,00</b>
<b>Total général</b>	<b>3 500,00</b>		<b>3 500,00</b>	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Adopte la décision modificative n°5 pour les ouvertures de crédits ci-dessus ;
- Autorise Monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne fin de ce dossier.

#### Délibération n°03 – 13.12.2022 : Logement 3 bis avenue des Aveneaux : dépôt de garantie à retenir

Monsieur le maire informe les membres du conseil que le locataire qui a libéré le logement communal situé 3 bis avenue des Aveneaux le 21 novembre 2022 a remis le logement en mauvais état. Le locataire a signé l'état des lieux de sortie.

La commune doit prévoir la remise en état du logement, notamment la tapisserie complète de la pièce principale. Afin de couvrir une partie de ces frais, monsieur le maire propose aux membres du conseil de ne pas reverser au locataire le dépôt de garantie d'un montant de 450€.

Il demande au conseil de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de retenir le dépôt de garantie d'un montant de 450€uros au locataire qui a libéré le logement situé 3 bis avenue des Aveneaux le 21 novembre 2022.
- Autorise Monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne fin de ce dossier.

<b>Délibération n°04 – 13.12.2022 : Sécurisation du rempart / demande d'une dotation de l'Etat – 2023</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Monsieur le maire présente aux membres du conseil les éléments transmis par Analepse Patrimoine et Architecture (architecte) concernant le marché de maîtrise d'œuvre complète pour la conception de la restauration d'ensemble du rempart et de suivi de travaux d'une première tranche prioritaire (parcelle C1494).

L'enveloppe globale **provisoire** se décompose comme suit :

- Maîtrise d'oeuvre avec études structure et diagnostic géotechnique : 68 000,00€ H.T.
- Travaux de la première tranche prioritaire (parcelle C1494) : 225 000,00€ H.T.

Monsieur le maire propose le plan de financement ci-dessous et demande aux membres du conseil de se prononcer.

<b>Subventions</b>	<b>Taux</b>	<b>Montant H.T. (€)</b>
Dotation de l'Etat	50%	146 500,00
Commune de Montignac-Charente		
- Emprunt	50%	146 500,00
- Emprunt TVA		58 600,00
Total emprunts		205 100,00
Total global H.T.		293 000,00
TVA		58 600,00
Total T.T.C.		351 600,00

Après en avoir en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Sollicite une dotation de l'Etat, pour un taux de 50 pour cent.
- Approuve le plan de financement ci-dessus.
- Décide d'inscrire cette dépense au budget primitif 2023 de la commune, sous réserve d'obtention de subvention.
- Autorise Monsieur le maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

<b>Questions et informations diverses</b>
-------------------------------------------

**Vente de mobilier funéraire** : Afin de déterminer un prix de vente, le conseil municipal décide de demander une estimation à un professionnel. La décision est reportée à une prochaine réunion du conseil.

**SDIS 16** : le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Charente informe les élus que, sauf risques particuliers identifiés par le SDIS, la mission de sécurité civile ne sera plus assurée. Toute demande devra être faite au moins 3 mois avant la date de l'événement.

**Octobre rose** : un don de 1 570€ a été remis à la Ligue contre le Cancer. Le Président de la Ligue remercie la commune de son implication.

**Augmentation du coût de l'énergie** : monsieur le maire informe le conseil qu'il faut prévoir une augmentation de 15 pour cent des factures d'électricité. En ce qui concerne le gaz, le tarif du MWh est de 78,11 € en 2022. Il passe à 190,64 € en 2023.

**Cérémonie des vœux** : le samedi 28 janvier 2023 à 11 heures à la garderie scolaire.

Monsieur le maire lève la séance à 19h00.

Prochaine réunion du conseil municipal : le jeudi 26 janvier 2023 à 18h00.